

COMPTE RENDU DU DEUXIEME CONSEIL D'ECOLE Mardi 13 février 2018 à l'école du Woerthel

- Personnes présentes :
- Mme Céline HERDLY-GOERIG, directrice, enseignante dans la classe monolingue
- Mme Marie-Ange GRAMFORT, enseignante dans les classes bilingues (allemand)
- Mme Séverine ESCHMANN, enseignante dans les classes bilingues (français), en remplacement de Mme Adeline POSIN en congé maternité
- Mme Rebecca BASTIER, déléguée de parents de la classe bilingue PS-GS
- Mme Angélique GOSSARD, déléguée de parents de la classe monolingue
- Mme Jenny HALLER, déléguée de parents de la classe monolingue
- Mme Stéphanie SCHAAN, déléguée de parents de la classe monolingue
- Mme Stéphanie VIX, déléguée de parents de la classe bilingue PS-MS
- Mme Nathalie THIEFAINE, déléguée de parents de la classe bilingue PS-MS
- Mme Agnès MACHWATE, commission scolaire
- Mr Matthieu BAFARO, intervenant dans le cadre de notre projet PEJ
- Sont excusés :
- Mr le maire, Patrick DEPYL
- Mme Myriam STENGER, première adjointe au maire
- Mme Audrey RASSER, enseignante « ZONE » rattachée à l'école

1. Le projet d'école : regard sur notre projet « l'environnement j'adhère », 1er bilan des actions menées et calendrier des actions à venir

Cette année, pour développer les différents axes de notre projet d'école, nous avons fait une demande de subvention auprès de l'association ARIENA dans le cadre du dispositif « **Projet l'environnement, j'adhère** ». Notre projet intitulé Création d'un jardin partagé a été retenu ce qui nous permet de bénéficier du financement d'un intervenant, M. Matthieu Bafaro, qui sera présent 12 heures avec es élèves jusqu'à la fin de l'année scolaire. La première intervention a eu lieu mardi 23 janvier et a concerné les élèves de grande section.

Ce projet amène **des besoins en matériel et en main d'œuvre**. M. Bafaro a sondé le terrain et il s'avère qu'il n'y a de la terre que sur une dizaine de centimètre. Il propose donc d'installer 3 bacs en bois, afin d'avoir un apport supplémentaire de terre mais également de rehausser la structure pour permettre plus facilement à de jeunes enfants de jardiner. Cela délimitera également le piétinement et limitera la zone d'expérimentation potagère. A côté des bacs se trouvera une zone de prairie, qui accueillera la venue des auxiliaires du jardin (butineurs...). Mme Machwate se renseigne sur la

possibilité d'avoir des bacs non traités et sur la possibilité d'avoir des rejets de saule pour délimiter le terrain.

Dans le cadre de ce projet, nous avons également effectué **différentes sorties** de proximité dans le parc et dans le domaine forestier de La Wantzenau, afin d'observer la nature durant les différentes saisons. Nous remercions les parents qui nous accompagnent.

Nous rappelons également aux familles qu'une sortie au **Vaisseau est prévue le 28 juin 2018** et au **Ciné Bussierre le Lundi 7 mai 2018** avec différents ateliers :

Pour les élèves de petites sections : la balade des 5 sens

Pour les élèves de moyennes sections : le goût de la nature

Pour les élèves de grandes sections : y'a de la vie dans le jardin

Nous avons également bénéficié d'un spectacle, Du rififi dans le jardin par la compagnie La Cicadelle le lundi 5 février. Nous aurons également un autre spectacle La jardin de Théodore par la compagnie Monde et nature le 13 avril 2018.

D'autres actions ont également été menées ou sont à venir :

Le 19 décembre, la municipalité a offert un **spectacle de Noël** intitulé « magic'pirates » ainsi qu'un goûter aux enfants. Nous remercions la municipalité pour ce moment très apprécié de tous.

Le **gouter de Noël** s'est déroulé et a permis de réunir parents, enfants et enseignants. Nous remercions tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette fête. Les parents d'élèves nous ont interrogés sur la possibilité de faire cet événement dans une salle plus grande (fil d'eau, foyer...) afin de limiter la densité des personnes lors du goûter, ce qui amène beaucoup de bruit. L'équipe enseignante a expliqué que les enfants avaient besoin de répéter dans les conditions du spectacle pour être à l'aise et se repérer lors des chants, en particulier pour les élèves de petite section, qui se produisent souvent pour la première fois face à un public. Délocaliser la fête nécessiterait donc de se rendre à pied plusieurs fois dans la salle, avec un temps souvent incertains. Cela occasionnerait beaucoup de fatigue auprès des élèves. Si le temps n'est pas pluvieux, nous proposons d'organiser l'ensemble de la fête à l'extérieur, afin de résoudre les problèmes de bruit et de densité.

Pour **carnaval** nous organisons à nouveau une matinée bricolage à laquelle sont conviés les parents qui le souhaitent ainsi qu'un goûter les 22 et 23 février. Depuis plusieurs années, mardi gras tombait durant les vacances et nous n'avions donc pas été confronté au problème des élèves du périscolaire sans déguisement qui se retrouvent avec les élèves des autres écoles déguisés ce jour-là. Nous avons pris note de cette donnée et organiserons dorénavant carnaval le jour de mardi gras, lorsque celui-ci tombe en période scolaire.

Le **cycle babygym** se déroulera les mardis matins pour la classe monolingue et les jeudis matins pour la classe bilingue à partir du 13 mars. Nous remercions tous les adultes qui nous accompagneront ainsi que la mairie pour son financement et l'équipe de Go babygym, qui propose un cycle spécifique, qui découle du programme de l'école maternelle.

Le **photographe** passera dans l'école le **22 mai** au matin. Il s'agit du même prestataire que l'an passé, mais cette année, la composition sera classique (tous les enfants sur la même photo).

Comme l'an passé, **les mini-olympiades** auront lieu avec l'école maternelle du centre. La date sera fixée très prochainement.

2. Approbation du compte-rendu du premier conseil d'école.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Bilan des différents exercices PPMS

Un **exercice d'évacuation incendie** a été mis en place le 8 décembre 2017 durant la matinée. Les élèves ont été prévenus et l'exercice s'est bien passé. Il y a eu une difficulté avec l'arrêt de l'alarme, car il s'agit d'un nouveau dispositif et nous n'avons pas la clé pour le couper.

Nous effectuerons le prochain exercice incendie le 20 février et l'exercice PPMS le 30 mars.

4. Les travaux et futurs aménagements à prévoir

Mme Machwate nous indique que **les travaux de réfection interne de l'école** se dérouleront au **mois de juin, juillet et aout**. Durant le mois de juin, la salle de motricité ainsi qu'une salle de classe seront condamnées et isolées du reste de l'école pour permettre le démarrage du chantier avec la dépose des matériaux (meubles, sol...) et le changement des conduites de chauffage au niveau du vide sanitaire. Les ouvriers se rendront dans le bâtiment en passant par l'arrière et en rentrant dans la salle de motricité. Le fond de la cour ne sera plus accessible aux élèves et délimité par une barrière occultante. Durant cette période, les élèves de la salle qui sera condamnée (classe bilingue partie française), seront installés dans la quatrième salle de classe, qui sert actuellement de salle de sieste. Le repos des élèves de petites sections se fera derrière la cloison mobile en salle 1 (classe bilingue partie allemande). Les activités qui sont menées en salle de motricité se dérouleront à l'extérieur dans la cour.

Les délégués de parents d'élèves ont demandés si un calendrier avait été fixé concernant **l'installation des marquages au sol et des panneaux de signalisation** aux abords des écoles. Mme Machwate indique que les opérations se feront dès que le temps le permettra.

1. La fête de fin d'année.

Comme l'an passé, **un repas avec des tartes flambées et des grillades** sera proposé après le **spectacle des enfants**. Le spectacle se fera sous forme d'inauguration du parc et se déroulera dans le parc. Après, nous pourrons revenir dans la cour de l'école pour le repas. Avec le déroulement des travaux, la salle de motricité ne sera pas accessible en cas de pluie. Nous proposons donc la fête le samedi 23 juin 2018 avec une possibilité de report au lundi 25 juin 2018 en soirée. La directrice fait une demande d'autorisation à la mairie pour valider les dates. Nous aurons à nouveau besoin de l'aide de tous, pour que la fête soit réussie et qu'elle demeure un souvenir inoubliable pour les enfants.

Pour le repas, nous ferons une **prévente fin mai**, afin d'estimer au mieux les quantités. Les achats se feront en fonction des commandes, il est donc important de réserver votre repas. Les formules proposées en prévente restent inchangées :

- **Forfait adulte à 7€** comprenant : une salade, une grillade avec pain, un gâteau et un café.
- **Forfait enfant à 5€** comprenant : une salade, une grillade avec pain et un gâteau.
- Gâteaux, boisson non alcoolisées et café seront proposés à 1€ l'unité
- Le verre de bière sera proposé à 2€.

De l'eau a été mise à disposition en libre-service durant la journée. Nous avons sollicité les parents d'élèves pour **la confection de gâteaux et de salades**. Cela sera reconduit cette année

La **tarte flambée** ne sera pas incluse dans un menu mais proposée au tarif de **4€** pour la normale et **5€** la **gratinée**. Nous devrions disposer d'un minimum de 3 fours à tarte flambée.

Cette année, nous utiliserons à nouveau les jeux faits par les élèves à l'école. Nous avons évoqué l'idée de la mise en place d'une tombola, mais compte tenu du calendrier des travaux, nous gardons l'idée pour l'année prochaine.

Le Conseil a débuté à 19h et a pris fin vers 22h30.

Compte rendu rédigé par Céline Herdly et approuvé par l'équipe éducative et les délégués de parents.